PROJET D'ETABLISSEMENT

Crèche familiale

"du Dr Jean-Louis Mathieu"

Ville de
MAINTENON

JUILLET 2026



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-262800295-20260930-30092026-16-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/10/2026
Publication : 05/10/2026
Pour l'autorité compétente par délégation

SOMMAIRE

Implantée au cœur de la vallée de l'Eure, en région Centre-Val de Loire, la commune de Maintenon est située dans le département d'Eure-et-Loir, à environ 80 km de Paris et 20 km de Chartres.

Le projet d'établissement est l'expression d'une dynamique d'équipe, un référentiel commun, un guide pour vivre au quotidien ensemble, un outil de gestion.

Projet social

03 **Présentation du territoire**
- Situation géographique
- Caractéristiques démographiques
- Les familles du territoire
- L'emploi
- Habitat et urbanisme

07 **Présentation de l'offre jeunesse sur le territoire**
- Offre jeunesse sur le territoire national
- Accueils collectifs petite enfance sur le territoire
- Accueils de loisirs de Maintenon

08 **Présentation de l'offre Petite Enfance sur le territoire**
- Offre petite enfance sur le territoire national
- Accueil individuel

12 **Développement durable**

Projet d'accueil

13
- Présentation de la structure
- Horaires d'ouverture
- Les prestations d'accueil
- L'accueil inclusif
- L'équipe pluridisciplinaire
- Droit de réserve et de discrétion
- Formation continue
- Supervision

Projet éducatif et valeurs éducatives

16
- Première visite
- La sécurité physique et affective
- Familiarisation
- Place des familles
- Accueil au quotidien
- Jeu libre et activités
- Partenariats
- Eveil culturel et artistique
- Les besoins du quotidien
- Savoir grandir et se dire au revoir

31 **Projet d'évaluation de la qualité d'accueil en EAJE**

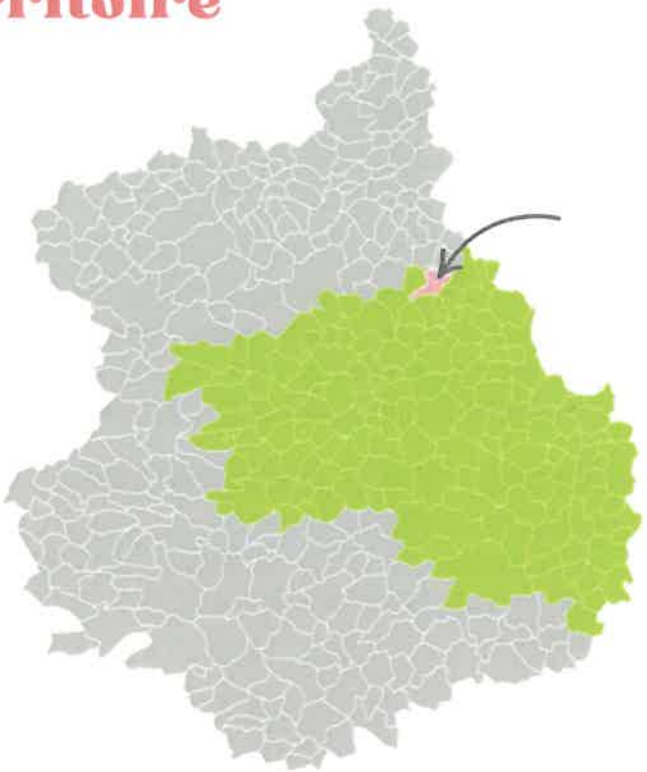
34 **Conclusion**

Présentation du territoire

Situation géographique

Intégrée à l'agglomération Chartres Métropole depuis 2018, elle bénéficie d'une situation géographique privilégiée, à la croisée des territoires de Chartres Métropole et de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France.

Cette localisation favorise son attractivité et la diversité des familles accueillies au sein de la structure.



Région Centre-Val de Loire

Caractéristiques démographiques

Le Centre-Val de Loire s'étend sur 39 151 km2. Avec 2,56 millions d'habitants, soit 4 % de la population métropolitaine, la région se situe au 10e rang national. Sa densité est de 65 habitants par km2.

Composée de six départements, la région ne compte que deux villes de plus de 100 000 habitants : parmi les plus grandes villes de France, Tours se classe 26e avec 135 000 habitants, devant la capitale régionale Orléans, au 32e rang (115 000 habitants). L'agglomération Chartraine compte une population de 136 831. La ville de Chartres, préfecture de l'Eure-et-Loir, comptabilise 38 447 habitants.

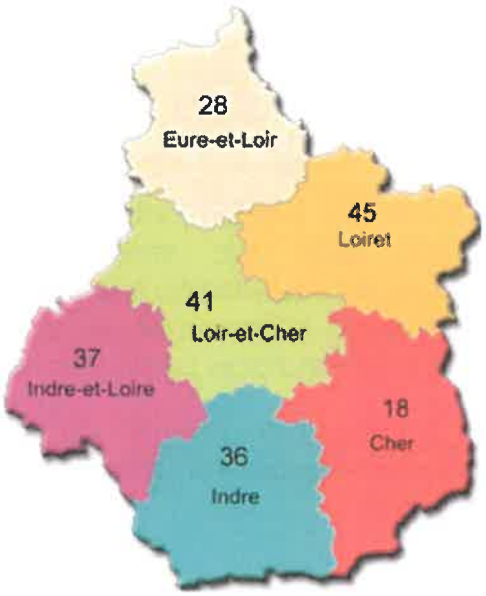
Le Centre-Val de Loire est la première région céréalière de France et d'Europe, et l'économie régionale conserve un caractère fortement agricole.

Toutefois les emplois sont pour la majeure partie dans le secteur tertiaire (70%). Une partie de la population travaille sur Paris.

La région s'est dotée de pôles de compétitivité de renommée internationale, notamment le pôle Cosmetic Valley fédérant les entreprises de la parfumerie et des cosmétiques, le pôle des Sciences et Systèmes de l'Énergie Électrique (S2E2) orienté dans les nouvelles sources d'énergie, et Elastopôle spécialisé dans le caoutchouc industriel et les pneumatiques.

L'Eure-et-Loir

L'est du département, dans la zone d'influence directe de Paris, bénéficie depuis quelques années, de l'arrivée conséquente d'une nouvelle population poussée hors de l'Île-de-France par la pression immobilière et à la recherche d'une meilleure qualité de vie, la crise sanitaire ayant aussi accentuée ce phénomène.



Les agglomérations de Chartres et de Dreux, bien desservies en transports et en infrastructures, sont au cœur des bassins de vie les mieux pourvus. C'est le 2eme département français en termes de longueur de son réseau routier.

En 2022, l'Eure et Loir compte 432950 habitants sur 5880 km2, soit 73,6 hab/m2.
139 zones d'activités se répartissent sur le territoire. Les emplois se trouvent en majorité dans le secteur tertiaire selon l'INSEE.

L'agglomération Chartres métropole

CHARTRES MÉTROPOLE



Au premier janvier 2021, l'agglomération de Chartres Métropole compte 66 communes sur un territoire de 860 km2 pour 136921 habitants.

En 2025, une Convention Territoriale des Services aux Familles (CTSF) a été rédigée.

La Convention Territoriale des Services aux Familles (CTSF) [1] est un outil, impulsé par la CAF, dont la vocation est de structurer l'offre locale de services aux familles et de fédérer les acteurs publics et associatifs autour d'un projet social de territoire.

Maintenon fait partie de la Communauté de commune de Chartres Métropole et à ce titre elle dépend de cette CTSF .

L'élaboration d'une CTSF suit plusieurs étapes structurées qui garantissent, à chaque phase, la concertation, l'implication des parties prenantes et l'adéquation aux besoins des familles.

Ce projet est établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire.

[1] Convention Territoriale de Services aux Familles de la Communauté d'agglomération Chartres Métropole, délibération N°BC2026/019 du bureau communautaire de la communauté d'agglomération Chartres Métropole ; Approbation de la Convention Territoriale des services aux familles pour l'agglomération sur 2026-2030

Elle a pour objet :

- D'identifier, dans le cadre du diagnostic partagé, les besoins prioritaires et les besoins non satisfaits sur la commune ou communauté de communes

- De définir un plan d'actions et une programmation permettant d'identifier les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin, en développant des actions nouvelles permettant :

 ✓ *De répondre à des besoins non satisfaits par les services existants ou*
 ✓ *De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements*

- De suivre la mise en œuvre du plan d'actions et de mesurer les impacts de la démarche par des modalités de pilotage stratégiques et opérationnels définis

La CTSF établie à l'échelle de cette agglomération couvre 59 communes et une population d'environ 53 000 habitants. En effet, sept communes – Chartres, Mainvilliers, Lucé, Lèves, Champhol, Le Coudray et Luisant – relèvent d'un dispositif distinct correspondant à la ceinture urbaine, avec des CTSF indépendantes adaptées à leur spécificité urbaine et leur densité.

La présente convention est conclue à compter de 1er janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2030 au maximum.

Le territoire concerné par la CTSF de l'agglomération chartraine présente une diversité, mêlant des centres urbains dynamiques, des bourgs intermédiaires, et une majorité de petites communes rurales. Les pôles urbains structurants – Maintenon, Jouy, Saint-Georges-sur-Eure, Saint-Prest, Morancez et Sours – concentrent la majorité des équipements publics et services essentiels (écoles, équipements culturels, services à destination des usagers), faisant d'eux des moteurs de la vie sociale et de l'attractivité territoriale. Ils jouent un rôle important dans la structuration des services offerts aux familles sur l'agglomération.

Afin de garantir la représentativité et d'intégrer les spécificités locales, le territoire de l'agglomération a été découpé en trois groupes correspondant à des bassins de vie.

Cette répartition en bassins de vie a permis à l'ensemble des techniciens et élus représentants des communes concernées de participer activement, avec une implication directe et régulière, lors des travaux et échanges sur les 5 thématiques abordées de la CTSF. Cette approche collaborative a favorisé une co-construction effective des politiques familiales, assurant ainsi leur cohérence, leur adaptation aux réalités locales et une meilleure prise en compte des besoins spécifiques sur tout le territoire.

Maintenon a fait partie du groupe N°3. Ce groupe 3, avec environ 18 000 habitants, a été structuré autour de pôles majeurs tels que Maintenon (environ 4 500 habitants), Saint-Prest, Jouy et Gasville-Oisème, qui concentrent population et projets immobiliers. Maintenon enregistre près de 60 naissances par an en moyenne, suivi de Jouy et Saint-Prest avec plus de 20.

En matière de logements projetés, Maintenon (120 projets) et Saint-Prest (80 projets) imposent leur leadership, reflétant leur capacité à attirer de nouveaux ménages et à se positionner comme moteurs du groupe.

A la suite du diagnostic partagé, les principaux enjeux dégagés sont :

- ✓ *Le développement et l'adaptation de l'Offre Petite Enfance*
- ✓ *L'organisation des dispositifs Enfance et Jeunesse*
- ✓ *Le soutien à la parentalité*
- ✓ *L'animation de la vie locale et associative*

La Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France

La Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France a été créée le 1er janvier 2017. Elle regroupe en 2022, 39 communes sur un territoire de 400.6 Km2 de superficie pour 48 515 habitants. La ville d'Epernon y accueille d'ailleurs ses locaux administratifs. Pierres, ville géographiquement voisine de Maintenon en fait aussi partie.

Maintenon

Maintenon se situe à 65 km de Paris. Elle se trouve à mi-chemin entre Chartres et Rambouillet.
Elle est desservie par plusieurs départementales qui permettent d'accéder à Chartres, Rambouillet mais aussi Epernon et Gallardon.
La ville est aussi desservie par la ligne ferroviaire reliant Paris/Montparnasse à Chartres.






Les familles du territoire

En 2023 selon l'INSEE, la commune accueillait 4499 habitants sur une superficie de 11.4 km. La densité de population est de 382.3 habitants au km2. 995 enfants de moins de six ans et 454 de moins de trois sont présents sur le territoire.

En 2018, il y avait 1935 ménages d'installés à Maintenon. Le taux annuel moyen de variation de la population entre 2013 et 2018 était de -0.1%, contrairement à la moyenne nationale qui était de 0.4%.

Maintenon compte 6548 foyers fiscaux dont 65.2% des ménages sont imposables en 2020 (52.3% en moyenne départementale). Le revenu fiscal moyen par foyer s'établit la même année à 26010 euros pour Maintenon. (Pour 22650 € au niveau du département)

Le nombre de familles monoparentales, lui, est en augmentation depuis 2011 avec une progression de plus de 7 points. Au niveau départemental depuis 2010, ce nombre est en augmentation aussi mais en moindre proportion : 2 points.

Parmi ces familles monoparentales, le pourcentage de femmes seules est de 11.8%.

Cette augmentation des familles monoparentales et l'éloignement des familles de leurs cercles familiaux et amicaux (migration des familles qui recherchent du travail vers les grandes villes dont Paris) tend à augmenter l'isolement social. L'accès aux structures de la Petite Enfance permet d'aider à rompre cet isolement.

Ville de Maintenon

L'emploi

Une part importante de la population active de Maintenon exerce son activité professionnelle en région parisienne. La commune est donc fortement liée aux déplacements domicile-travail et dépend largement de la qualité du réseau ferroviaire pour assurer les trajets quotidiens de ses habitants.

La présence de la gare constitue ainsi un atout essentiel pour le territoire. Elle facilite l'accès aux bassins d'emploi franciliens, tout en permettant aux familles de bénéficier d'un cadre de vie plus calme et résidentiel.

Cette organisation entraîne toutefois des contraintes particulières, notamment des temps de transport parfois importants, des départs matinaux, des retours tardifs et une forte sensibilité aux perturbations du trafic ferroviaire.

Ces réalités influencent directement les besoins des familles en matière d'accueil du jeune enfant, notamment concernant l'amplitude horaire, la ponctualité, la souplesse d'organisation et la nécessité de pouvoir compter sur un service d'accueil fiable et adapté à leurs contraintes professionnelles.

Habitat et urbanisme

En 2022, la ville accueillait 2337 logements sur son territoire dont 85.9% de résidences principales. Sur ces logements 66.9% sont des maisons.

Présentation de l'offre jeunesse sur le territoire

Offre jeunesse sur le territoire national

Selon la dernière édition de 2024 du baromètre portant sur les temps et les activités péri et extrascolaires, 90 % des enfants de 3 à 10 ans participent de façon régulière à un temps périscolaire et 40% à un temps extrascolaire, en général le mercredi. La fréquentation de ces accueils semble en hausse par rapport à 2019. Les trois quarts des familles sont satisfaites de l'accueil proposé.

Accueils de loisirs de Maintenon

Il existe deux accueils de loisirs extrascolaires pour les enfants dont la gestion revient à Chartres Métropole qui délègue cette activité aux PEP28 :

- ·« Les petites Chouettes » qui se situe dans l'école maternelle du Guéreau
au 27 bis rue Collin d'Harleville ,
- ·« Les Grands Hiboux » qui se situe dans l'école Collin d'Harleville au 30 rue Collin d'Harleville.





Le public accueilli est principalement issu de la ville de Maintenon et des communes aux alentours. Ces accueils de loisirs sont gérés par l'association les PEP28. Ils sont ouverts tous les mercredis scolaires ainsi que toutes les vacances scolaires (hors jours fériés). Ils accueillent les enfants de 7 heures à 19 heures au maximum.

En plus de ces deux accueils extrascolaires, Il est proposé aux familles 2 accueils périscolaires qui sont situés dans les écoles de Maintenon dont le gestionnaire est la Mairie de Maintenon à travers les PEP28.

Ces accueils périscolaires sont ouverts de 7h à 8h30 puis de 16h30 à 19h.

Présentation de l'offre Petite Enfance sur le territoire

Offre petite enfance sur le territoire national

Selon le rapport 2025 de l'Observatoire National de la petite enfance, en 2024, 661 000 enfants sont nés en France soit 2.8% de moins qu'en 2023.

Le taux de couverture (nombre de places offertes/nombre d'enfants de moins de 3 ans) est de 60.9 %.Ce chiffre est en progression de 1.4 points par rapport à 2022 mais il s'explique par une baisse du nombre d'enfants de moins de trois ans et dans une moindre mesure par l'augmentation de l'offre des places en micro-crèches financées par la Paje. Ce taux de couverture est partagé entre :

- l'accueil proposé par les assistantes maternelles qui reste prépondérant avec 31.9 %, mais avec une baisse du nombre d'assistante maternelle en 2024 de 4.1% par rapport à 2023 ;
- l'offre portée par les Eaje (accueils collectifs, micro-crèches, crèches familiales et parentales) est le deuxième contributeur, couvrant 23.5 %.
- l'offre en école préélémentaire est de 3.3%.
- Les salariées à domiciles représentent 2.2%.

Accueils collectifs petite enfance sur le territoire

La Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France

Au sein de cette communauté, différents modes d'accueil collectif sont proposés aux familles.
A Epernon sont regroupées plusieurs structures : un multi-accueil et une Crèche Familiale publiques ainsi que 3 micro-crèches privées du groupe "La Cabane d'Achille et Camille".
Pierres possède un multi-accueil. A ce jour, la structure ouvre du lundi au vendredi de 7h à 19h avec un agrément différent en fonction des heures d'accueil.

Cet accueil répond à un besoin de la famille comme mode de garde mais répond aussi aux familles en recherche d'emploi, en insertion, en congé parental ou pour les mères aux foyers.

Crèche familiale de Maintenon

La Crèche Familiale a été ouverte le 17 septembre 1984 dans les locaux de la Maison Tailleur. Actuellement, la crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.

CRÈCHE FAMILIALE MUNICIPALE
« DR JEAN-LOUIS MATHIEU »

2 Rue Geneviève Raindre
28130 MAINTENON

Tél : 02.37.23.09.19
petiteenfance@maintenon.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 7h à 19h



La crèche propose à la fois un accueil au domicile des assistantes maternelles salariées de la ville et un accueil à la crèche pour des temps d'éveil en collectivité pour des enfants âgés de 10 semaines à 5 ans révolus et/ou porteur de handicap.

Sa mission est d'assurer l'accueil à la journée des enfants. Cet accueil répond à un besoin de la famille comme mode de garde mais répond aussi aux familles en recherche d'emploi, en insertion, en congé parental.

Elle est subventionnée par la CAF, par le biais de la PSO (Prestation de service Ordinaire) et les familles participent financièrement en fonction de leurs ressources (revenus de l'année N-2, en prenant en compte le quotient familial et le nombre d'enfants à charge). La municipalité apporte le complément financier.

Une équipe pluridisciplinaire encadre les assistantes maternelles. Elle est constituée d'une directrice infirmière puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants adjointe à la direction, deux auxiliaires de puériculture, un médecin généraliste de la commune

En 2026, la crèche emploie 6 assistantes maternelles qui accueillent 17 enfants par jour. Chiffre en baisse par rapport aux années précédentes, dû aux départs à la retraite, déménagements, ... Le recrutement de nouvelles assistantes maternelles s'avère très compliqué d'autant plus que le nombre d'assistants maternels libéraux est lui aussi en diminution et que peu de nouveaux candidats à la profession se présentent. Ce souci est un problème national.

Une liste d'attente existe chaque année.

HALTE-GARDERIE MUNICIPALE
« DR JEAN-LOUIS MATHIEU »

2 Rue Geneviève Raindre
28130 MAINTENON

Tél : 02.37.23.09.19
petiteenfance@maintenon.fr

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi et jeudi
hors vacances scolaires
de 8h30 à 16h30

Halte-garderie de Maintenon

La halte-garderie a été créée le 18 avril 2016 pour 12 enfants âgés de 10 semaines à 5 ans révolus et/ou porteur de handicap.

Elle propose un accueil occasionnel qui répond à un besoin des familles en recherche d'emploi, en insertion, en congé parental mais aussi pour des enfants pour une première séparation.

Elle fonctionne actuellement 3 journées par semaine hors vacances scolaires :

- Les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 16h30

Elle est subventionnée par la CAF, par le biais de la PSO (Prestation de service Ordinaire) et les familles participent financièrement en fonction de leurs ressources (revenus de l'année N-2, en prenant en compte le quotient familial et le nombre d'enfants à charge). La municipalité apporte le complément financier.

L'équipe pluridisciplinaire est constituée d'une directrice infirmière puéricultrice, d'une éducatrice de jeunes enfants, de deux auxiliaires de puériculture.

Il existe aussi une liste d'attente bien que moins fournie.

LAEP
PARENThèse ENFANTine

2 Rue Geneviève Raindre
28130 MAINTENON

Tél : 02.37.23.09.19
petiteenfance@maintenon.fr

Horaires d'ouverture :
les vendredis de 14h à 16h
uniquement sur les temps scolaires

Lieu d'Accueil Enfants Parents de Maintenon

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) La PARENThèse ENFANTine a ouvert ses portes le 11 octobre 2019 suite à l'autorisation délivrée par les services de PMI.

L'équipe est composée de quatre accueillants formés à l'écoute et à la petite enfance.

La PARENThèse ENFANTine accueille jusqu'à 21 adultes et enfants tous les vendredis de 14h à 16h uniquement sur les temps scolaires.

La PARENThèse ENFANTine est un Lieu d'accueil Enfant/Parent (LAEP) accessible exclusivement aux enfants de 0 à 3 ans révolus accompagnés de leur parent, d'un membre de la famille (grand - parent, oncle, tante...) ainsi qu'aux futurs parents. Les parents ou l'adulte accompagnant (majeur), restent dans le lieu et sont responsables du (ou des) enfant (s) durant tout l'accueil.

C'est un lieu de rencontre et d'échange et de prévention précoce dans les troubles de liens d'attachement parents-enfants. L'accès est libre, sans inscription préalable, anonyme et gratuit.

Il est subventionné par la CAF et la municipalité.

Dispositif d'accueil des moins de trois ans en école maternelle

En Eure-et-Loir, 7 classes de moins de trois ans ont été créées.

Depuis la rentrée 2013, une classe de moins de trois ans s'est mise en place sur Maintenon à la maternelle Jacques Prévert.

Ainsi, le dispositif d'accueil des moins de trois ans a permis la scolarisation de 14 enfants sur l'année scolaire 2025/2026.

Les locaux et les moyens humains de la restauration scolaire n'étant pas adaptés à leur accueil, les moins de trois ans ne déjeunent pas à la cantine. Ils peuvent toutefois faire la sieste à l'école.

L'équipe est composée d'un professeur des écoles et d'une ATSEM.

Cette scolarisation précoce, moyen efficace pour favoriser la réussite scolaire des enfants dont la famille est éloignée de la culture scolaire, vise prioritairement deux objectifs :

- Proposer aux jeunes enfants un environnement riche en stimulations et explorations sensorielles, motrices, verbales, cognitives et sociales en étant particulièrement attentif à leur bien-être.
- Impliquer les familles dans le parcours scolaire de leur enfant en instaurant une relation de confiance et d'échange permettant la compréhension des codes de l'Ecole.

La réussite de la prise en charge de ces jeunes enfants à l'école maternelle nécessite une adaptation de leur scolarité : une pédagogie différenciée et adaptée à leurs besoins, une disposition des locaux et équipements différente de ce qui est proposé dans les autres classes.

Accueil individuel

Les assistantes maternelles

Les assistantes maternelles libérales de Maintenon sont rattachées au Relais Petite Enfance (RPE) de Chartres Métropole. En 2026, 15 assistantes maternelles du particulier employeur exercent leurs fonctions et 1 est en cessation temporaire d'activité soit une baisse de 34% par rapport à 2024.

Elles peuvent venir en atelier avec le RPE une fois par semaine les mardis matins hors vacances scolaires à l'école maternelle Jacques Prévert.

Développement durable

La définition du développement durable la plus emblématique figure dans le rapport « Brundtland », de la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement de 1987 : « Le développement durable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures ».

Il vise à réduire les actions néfastes pour la planète afin de préserver l'écosystème, notre santé, la biodiversité et la flore. L'adaptation de notre territoire aux évolutions climatiques, la protection de la nature et la préservation de la biodiversité sont des enjeux environnementaux majeurs.

Les structures Petite Enfance sont des lieux de prévention précoce où parents et professionnels s'interrogent sur leurs pratiques quotidiennes pour préserver la santé des jeunes enfants et transmettre les valeurs du développement durable.

C'est aussi un facteur d'amélioration de la qualité d'accueil du jeune enfant et de sa famille. Le développement durable est une démarche globale que la crèche familiale met en œuvre et partage tant au niveau de la direction de la structure qu'au niveau de l'équipe des professionnel(le)s.

Au sein des structures, pour la consommation d'énergie et d'eau, des gestes simples sont adoptés.

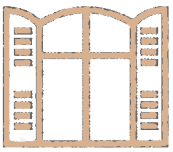
Des gestes simples au quotidien



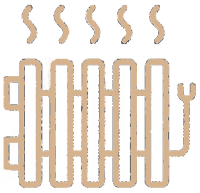
Éteindre la lumière en quittant une pièce



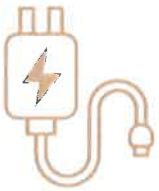
Réduire la température du chauffage à 19°C



Fermer les volets et les rideaux la nuit pour garder la chaleur



L'utilisation des chauffages éléctriques d'appoint est interdite



Débrancher les chargeurs et appareils après utilisation

Le nettoyage des locaux, est quant à lui, effectué avec des produits certifiés ecocert et contact alimentaire. Nous utilisons un système de nettoyage écologique qui change l'eau du robinet en solution aqueuse d'ozone stabilisé ou trioxygène aqueux. Cette technologie brevetée est détergente et désinfectante. Elle est active sur les bactéries comme sur les virus, sans aucun dégagement gazeux ni rejet nocif dans les eaux usées.

Une attention toute particulière est portée sur l'achat du mobilier et des jeux ainsi que sur les activités proposées aux enfants. Ces achats respectent nos valeurs de développement durable en favorisant des matières comme le bois ou recyclées dans le respect des normes de sécurité. Certaines activités sont proposées à partir de matériel de récupération.

Un espace extérieur, sous forme de jardin est aménagé et dédié aux structures Petite Enfance. Un mini-potager voit le jour tous les ans, permettant aux jeunes enfants de découvrir le cycle des plantes, du semis jusqu'à la récolte des fleurs, plantes aromatiques ou des fruits et légumes sans oublier les séances d'arrosage du jardin.

Des histoires sur l'écologie sous forme de livre ou de Kamishibaï sont, en parallèle, racontées régulièrement aux enfants.

Projet d'accueil

Structure

La Crèche Familiale de Maintenon est ouverte depuis 1984.

L'équipe se compose de 6 assistantes maternelles, une éducatrice de jeunes enfants adjointe à la direction, deux auxiliaires de puériculture et une directrice puéricultrice.

Sa capacité d'accueil est de 19 places.

La crèche familiale représente une alternative à l'accueil collectif puisque l'enfant peut bénéficier d'un accueil plus individualisé chez l'assistant maternel et en même temps, participer à des temps collectifs lors des temps d'éveil dans les locaux de la Crèche.

Horaires d'ouverture

La Crèche Familiale est ouverte :

- Du Lundi au vendredi de 7h à 19h

5 jours de fermeture totale sont répartis dans l'année. Ces jours de fermeture sont communiqués par mail aux familles en début d'année.

Elle accueille les enfants de l'âge de 10 semaines à 5 ans révolus dans le cas d'un enfant en situation de handicap.

Les prestations d'accueil

Accueil régulier

L'accueil est régulier lorsque les besoins sont connus à l'avance et qu'ils sont récurrents sur une base d'un nombre d'heures quotidiennes et d'un nombre de jours par semaine. Le planning peut être variable selon les semaines.

Accueil d'urgence

Il permet de soutenir les familles et de les accompagner à court terme. Il permet de de répondre à des besoins spécifiques. Il n'y a pas de réservation. Chaque situation est étudiée par le responsable de la structure en fonction des places disponibles.

Dépannages

Il peut arriver aux assistantes maternelles d'être absentes. Selon les circonstances, votre enfant sera peut-être confié à une autre assistante maternelle en attendant le retour de la sienne. Elles ont toutes les mêmes valeurs et ont aussi des pratiques communes. Pour autant, chaque assistante maternelle a sa propre organisation.

Si vous, vous ne la connaissez pas, votre enfant sait de qui il s'agit et qui sont les enfants accueillis chez elle. C'est l'avantage des ateliers de la Crèche Familiale. Tout le monde apprend à se connaître ! Et cela apporte de nouvelles expériences à votre enfant.

L'accueil inclusif

Principe 1 de la Charte nationale pour l'accueil du Jeune Enfant

"Pour grandir sereinement j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille"

Les enfants nécessitant un suivi particulier, d'ordre physique (intolérances alimentaires, allergies, appareillages, convulsions...) et/ou psychologique, temporaire ou chronique, sont accueillis en tenant compte de leurs besoins.

Chaque situation est évaluée individuellement, en équipe pluridisciplinaire composée de l'assistante maternelle, de l'équipe pédagogique, du médecin RSAI, des partenaires médicaux-sociaux suivant l'enfant, des parents.

L'accueil et l'intégration de l'enfant impliquent l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), réajusté en fonction de ses besoins.
L'objectif est d'offrir à l'enfant un accueil adapté à son développement et correspondant à ses besoins.

L'équipe accompagne l'enfant et ses parents tout en étant attentive à leurs besoins.

L'équipe pluridisciplinaire

L'équipe est composée d'une équipe pluridisciplinaire :

- **D'une Directrice Infirmière Puéricultrice** qui est garant des projets d'accueil, éducatif, social et d'évaluation de la qualité d'accueil. Il veille à la santé des enfants, à leur bien-être et à leur sécurité. Il soutient les familles dans leur rôle parental
- **D'un Adjoint à la direction Educatrice de Jeunes Enfants** qui assure la continuité du service en l'absence de la directrice. Il prépare, anime et met en œuvre l'ensemble des activités éducatives et pédagogiques qui favorisent l'éveil et le développement des enfants
- **De deux Auxiliaires de Puériculture** qui participent à l'accueil des jeunes enfants et des assistant(e)s maternel(le)s. Ils préparent, animent et mettent en œuvre l'ensemble des activités éducatives et pédagogiques qui favorisent l'éveil et le développement des enfants
- **Des assistant(e)s maternel(le)s** qui accueillent à leur domicile les enfants et les familles inscrits à la Crèche Familiale. Elles assurent le bien-être, le développement, la santé, l'hygiène et les soins des enfants accueillis en observant leurs besoins et rythmes de vie

De partenaires pluridisciplinaires :

- **D'un médecin RSAI** qui effectue les visites d'admission et de prévention auprès des enfants. Il a aussi un rôle d'information, de sensibilisation et de conseil en matière de santé et d'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques. Il assure des actions d'éducation et de promotion à la santé.
- **D'un superviseur** assurant des séances de supervision permettant de garantir la sécurité et le bien-être des enfants. Ce dernier initie une analyse des pratiques professionnelles pour améliorer les interactions et relations éducatives

D'intervenants extérieurs, en fonction des projets initiés :

Musiciens, enseignants et divers intervenants

Droit de réserve et de discrétion

Il est important de rappeler que tout le personnel de la Crèche Familiale est soumis au secret professionnel, en application du Code de Déontologie médicale, du Code de la Santé Publique, et de la Loi portant Droits et Obligations des Fonctionnaires. Les stagiaires accueillis sont soumis au droit de réserve et discrétion.

Formation continue

Les agents bénéficient de deux journées pédagogiques en décembre pour être formés. Ils ont aussi accès aux formations du CNFPT, auquel est inscrit le gestionnaire.

Principe 9 de la Charte nationale pour l'accueil du Jeune Enfant

"Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme d'autres intervenants."

Supervision

Les assistant(e)s maternel(le)s bénéficient, 6 heures par an, de l'accompagnement d'un professionnel hors de la présence des enfants qui sont gardés par l'équipe pédagogique dans les locaux habituels.

Projet éducatif et Valeurs éducatives

Dans ce projet éducatif nous développons les valeurs éducatives basée sur la Charte Nationale d'accueil du Jeune Enfant que nous défendons au quotidien et qui donnent un sens à l'ensemble de nos actions.

Principe 2 de la Charte nationale pour l'accueil du Jeune Enfant

J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle de temps et d'espace pour jouer librement et exercer mes multiples capacités.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

1000 PREMIERS JOURS

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie,** car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles.** Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil.**

Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

La langue des signes bébé

Notre Crèche Familiale a choisi de s'engager, grâce à une formation, dans l'apprentissage en communication gestuelle associée à la parole. Autrement appelée « la langue des signes Bébé ». Il s'agit d'un outil de communication issu de la langue des signes française (LSF) mais adapté aux capacités motrices des enfants.

Elle permet d'améliorer la communication auprès des enfants pour répondre de façon plus efficiente à leurs besoins en intégrant la pratique de la communication gestuelle associée à la parole.

Les signes sont issus du livre « Nounou signe, savoir-faire en communication gestuelle des assistantes maternelles » de Sandra SORGNIARD et Monica COMPANYS des éditions MONICA COMPANYS et du jeu de société « Bébé rigolo » des éditions MONICA COMPANYS.





En 1970 aux Etats-Unis, un linguiste Joseph GARCIA créé un lexique des signes issu de la langue des signes américaines (ASL) pour communiquer avec les enfants pré-verbaux.

Par la suite en 1982 des psychologues, Susan GOODWYN et Linda ACREDOLO crééent un répertoire des codes gestuels des enfants mais aussi des signes simples issus de la langue des signes américaines, nommé « Bébé signe ».

En France en 2006, le concept de la communication gestuelle associée à la parole arrive grâce à « l'association signe avec moi », créée par Nathanaëlle BOUHIER CHARLES et MONICA COMPANYS. Nous utilisons ce dernier à la Crèche Familiale.

- Bénéfices de la communication gestuelle

Bénéfices pour les enfants	Bénéfices pour les adultes
Réduction des frustrations	Meilleure compréhension des besoins des enfants
Développement du sens de l'observation	Développement du sens de l'observation
Développement de la motricité fine	Développement de la motricité fine
Renforcer le lien entre les enfants et les adultes et entre eux	Renforcer le lien entre les enfants et les adultes, avec les parents et entre collègues.
Rencontre d'une autre culture	Rencontre d'une autre culture
Prépare l'apprentissage de la lecture grâce à la scansion	Augmentation des compétences professionnelles dont le développement de la créativité

Bénéfices pour les enfants	Bénéfices pour les adultes
Valorisation des compétences personnelles	Valorisation des compétences personnelles
Lors de l'acquisition du langage : le vocabulaire est plus riche et précis et n'intervient que lorsque l'enfant se sent prêt	

Exemple de questions courantes des parents

- Signer peut-il retarder l'apparition du langage ?

Signer ne retarde pas l'apparition du langage. Tout enfant parle lorsqu'il se sent prêt. Il développera d'ailleurs plus de vocabulaire au moment du déclenchement du langage oral. Signer est un outil de communication permettant une compréhension mutuelle plus facile.

- Pourquoi utiliser la langue des signes si l'enfant finit par parler ?

Cela permet notamment de réduire les frustrations liées aux incompréhensions.

- Comment va-t-il faire face aux adultes qui ne signeront pas avec lui ?

Les enfants s'adaptent plus facilement que les adultes. Ils utiliseront d'autres modes de communication pour se faire comprendre. La langue des signes « bébé » est un simple outil dont les enfants se saisissent ou non ou partiellement en fonction des endroits.

- Est-ce adapté à l'accueil d'un enfant en situation de handicap ?

Oui les bénéfices restent les mêmes et peuvent faciliter l'accès aux enfants en situation de handicap, à notre structure.

Principe 3 de la Charte nationale pour l'accueil du Jeune Enfant

Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

Première visite

Lors de la première visite, les parents et enfants, accompagnés par la directrice pourront rencontrer l'assistant(e) maternel(le) et le lieu (les pièces autorisées par son agrément) où sera accueilli l'enfant.





Ce temps est très important car il permet à chacun de se présenter, d'expliquer ses habitudes et d'amorcer un lien de confiance qui facilitera le moment venu, la séparation.

La sécurité physique et affective

La sécurité de l'enfant, de sa famille et des professionnels est primordiale pour le bien-être de chacun.

Que ce soit chez l'assistant(e) maternel(le) ou dans les locaux de la Crèche Familiale, la sécurité physique est assurée par les professionnels tant vis-à-vis de l'aménagement de l'espace, que de l'entretien des locaux répondant à des normes d'hygiène et de sécurité précises.

La sécurité affective est tout aussi importante. Elle passe par la communication avec la famille et l'instauration d'une confiance mutuelle. L'observation, l'écoute, la verbalisation, et la mise en place de routines y contribuent.



Toute séparation peut être source d'angoisse pour un enfant. Le « doudou », ou objet transitionnel permet d'atténuer celle-ci. Certains enfants n'en choisissent pas. Pour les autres, ce peut être un lange avec l'odeur des parents, une tétine, un objet ou une habitude que l'enfant aura choisi.

Il est indispensable pour faciliter ces moments (séparation, dépannage, sommeil, chagrin, frustration, maux, ...) et est donc laissé à disposition bien que les enfants soient incités à le poser pour pouvoir jouer, manger...Il peut être utile d'en avoir un à la maison et un chez l'assistant(e) maternel(le).

Un cadre et des limites seront proposés à l'enfant car ils sont nécessaires pour son développement affectif et la vie en collectivité.

Familiarisation

Suite à la première visite et pour permettre aux parents, à l'assistant(e) maternel(le) et à l'enfant d'apprendre à se connaitre, l'accueil sera progressif. Il se déroulera chez l'assistant(e) maternel(le) sur une période plus ou moins longue en fonction des besoins de chacun, appelée familiarisation. La séparation sera donc progressive et l'assistant(e) maternel(le) pourra découvrir les rythmes propres de l'enfant. A cette occasion, elle se renseignera auprès des parents sur les habitudes de vie de l'enfant.

Lors de la familiarisation mais aussi tout au long de l'accueil, l'observation de l'enfant est un outil précieux pour que les professionnel(le)s puisse l'accueillir au mieux.

La familiarisation est une approche fondamentale conçue pour préserver les besoins de stabilité, de sécurité affective, et de continuité de l'enfant. Il s'agit d'un accueil qui se veut bienveillant, respectueux, personnalisé, sans discrimination sociale ni culturelle.

L'assistante maternelle et l'enfant ne viendront à la Crèche Familiale, pour les ateliers, qu'une fois cette période écoulée pour laisser le temps à l'enfant de s'habituer à son nouvel environnement.

La place des familles

L'accueil des enfants est en bonne partie conditionné par la relation qui s'instaure entre les parents et les professionnels ainsi qu'entre les professionnels et l'enfant.

De la qualité des relations entre les parents et l'assistant(e) maternel(le) vont dépendre la confiance de l'enfant et son sentiment de sécurité.

Les parents ont un rôle majeur au sein de la Crèche Familiale. Les professionnel(le)s travaillent en adéquation avec l'éducation parentale grâce à une confiance mutuelle : en respectant les valeurs, les rites, les codes et les habitudes des parents dès lors qu'ils sont énoncés et qu'ils sont compatibles avec la législation en vigueur et avec la vie en collectivité.

Toutefois, il est normal aussi que tout ne soit pas fait exactement comme au domicile des parents. Chaque assistant(e) maternel(le) met par exemple en place ses propres rituels que connaissent les enfants et auxquels ils s'adaptent.

Cette relation repose sur un réseau essentiel de communication entre les parents et le professionnel :

- Echanges verbaux, appelés transmissions, lors de l'arrivée et du départ de l'enfant : comment s'est passé la journée, ou le week-end, le début de la marche, de la diversification, des changements de comportements liés à de la fatigue ou une maladie ou autre situation, ...
- Le Cahier de vie est un autre outil de communication tout aussi important que les autres.

Il permet aux assistant(e)s maternel(le)s et aux parents de transmettre des informations concernant le déroulé de la journée de l'enfant ainsi que leurs dates de vacances, des demandes, mais aussi des évolutions dans le développement des enfants, ...

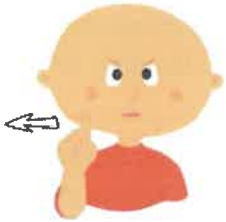
- Un questionnaire de satisfaction est proposé chaque année aux parents.
- La langue des signes « Bébé » : toute l'équipe pratique cette dernière. Son utilisation varie de l'une à l'autre : quotidien, comptines, histoires, ... Toute question ou retour d'expérience de la maison est le bienvenu !
- Un écho-crèche trimestriel retrace la vie des enfants chez les assistantes maternelles ainsi qu'au sein des locaux de la crèche.

Une fête de fin d'année civile et une fête de fin d'année scolaire (spectacle, kermesse, jeux,...) permettent aux enfants, parents et professionnels de faire connaissance dans un autre contexte.

Des rencontres avec la responsable de la Crèche ou l'Educatrice de Jeunes Enfants peuvent aussi être organisées selon les besoins.


bonjour


oui


non

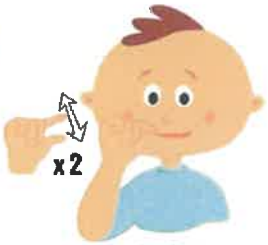

fini



encore



maman



papa

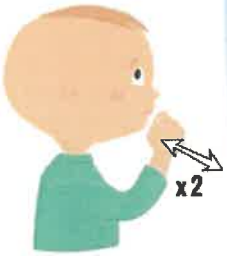

dormir



manger

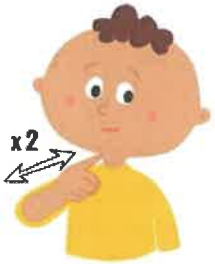

merci


chaud



doudou

Mes 1ers signes avec bébé



caca



pipi


aimer


avoir mal


s'il te plait


pot

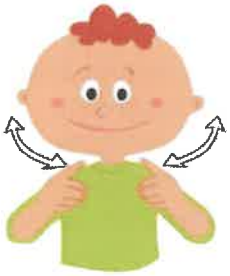

aider


poussette


lait


boire


livre


musique

www.hoptoys.fr

Accueil au quotidien

Chez les assistant(e)s maternel(le)s

L'arrivée et le départ des enfants se fait majoritairement au domicile des assistant(e)s maternel(le)s. Ce(tte) dernier (ère) adapte son accueil aux besoins de l'enfant tout en respectant ceux des autres enfants présents.

Une journée est très ritualisée pour permettre aux enfants de se repérer dans le temps car ils n'en ont pas la même notion que nous. Ils vivent dans l'instant présent et ne savent pas, par exemple, à quelle heure ils repartent chez eux. Cependant, par habitude, ils savent qu'ils partent avant ou après tel autre enfant accueilli aussi chez l'assistante maternelle.

Journée type chez l'assistante maternelle

- Arrivée de l'enfant et des familles
- Transmissions : ce qui s'est passé pour l'enfant avant son accueil, échange sur l'organisation (papa vient ce soir...)
- Jeux libres, à l'arrivée et à certains moments clés
- Proposition d'ateliers ou d'éveils accompagnés selon les âges
- Sortie extérieure
- Repas (préparé avant l'arrivée des enfants)
- Moment calme avant la sieste des plus grands
- Réveils avec des temps de jeux libres pour les premiers levés
- Goûter
- Jeux libres avant l'arrivée des parents
- Arrivée des parents
- Transmissions

Tout au long de la journée des temps de chansons et de lecture sont proposés. Les siestes, changes ou toilettes sont proposés en fonction des besoins des enfants. Les repas, le ménage, le rangement, la préparation de l'activité des enfants se font en dehors de la présence des enfants.

A la crèche

Les enfants et les assistant(e)s maternel(le)s sont accueillis environ une matinée par semaine dans les locaux de la crèche pour bénéficier d'activités diverses. Sauf animation particulière, ces dernières restent avec l'enfant pendant tout le temps de la séance. Elles l'accompagnent dans la découverte de ce nouvel univers et la rencontre d'une plus grande collectivité.

Eveil type à la crèche

- 9h Accueil des assistantes maternelles et des enfants
- Lavage des mains
- Jeux libres pour les enfants
- Echanges avec les assistantes maternelles
- Rangement
- Rituel du bonjour
- Temps des chansons signées
- Activités proposées et variées
- Jeux libres
- Rangement
- Temps calme : histoire
- Rituel du au revoir
- 11h Départ des enfants et assistantes maternelles

Les siestes, changes ou toilettes sont proposés en fonction des besoins des enfants.

Jeu libre et activités

Découverte du Monde

Jouer est une activité universelle qui permet à l'enfant d'agir, de réaliser, de comprendre, qui lui donne les moyens d'expérimenter, ceux de découvrir le monde, ceux de se mesurer aux autres, à lui-même, ceux enfin de s'aventurer vers de nouveaux espaces et d'assouvir sa curiosité.

Si l'offre d'activités, de jeux et d'espace est adaptée à chaque âge et à chaque niveau de développement, l'accueil cependant de plusieurs enfants se fait volontairement sans distinction d'âge ni de sexe, que ce soit chez l'assistante maternelle ou à la Crèche: les plus petits partagent ces moments de vie en collectivité, apprenant ainsi tout naturellement à grandir avec leurs aînés. A s'imiter. A se mesurer. Les grands quant à eux ont à cœur de protéger leurs cadets et éprouvent leurs premiers sentiments de responsabilité.



Espace des tout-petits

Chaque activité et chaque rituel permet à l'enfant de se situer dans le temps. Chaque transition est signée en même temps que verbalisée.

Principe 7 de la Charte nationale pour l'accueil du Jeune Enfant

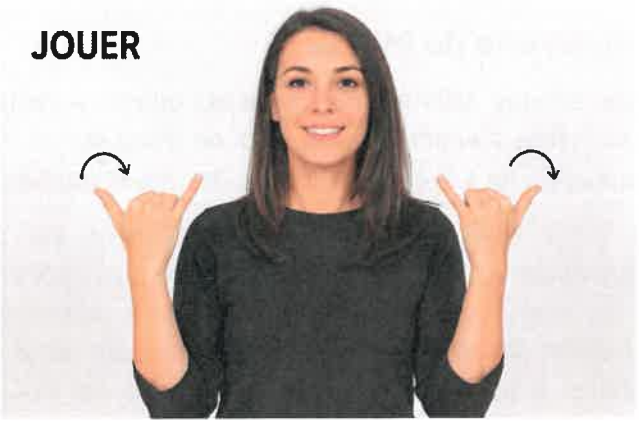
Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype.

L'égalité Fille/Garçon

Promouvoir l'égalité fille-garçon dès la crèche est crucial pour lutter contre les stéréotypes. C'est dans ce but que lors des ateliers et chez les assistantes maternelles, les enfants sont libres de jouer avec tous les jeux mis à disposition, sans distinction de genre.

Jeu libre

Temps incontournable de l'accueil de l'enfant, qui se retrouve à plusieurs moments de la journée, souvent pendant les transitions. Le passage sans contraintes d'un jeu à l'autre développe, notamment, son imagination. L'enfant est acteur de son jeu, du choix de ses partenaires (enfants et adultes). Le « faire semblant » et l'imitation ont un rôle crucial dans le développement des enfants.



Il répond à un besoin à un moment T en lien avec son développement. Cela permet aussi d'apprendre les premières règles de la vie en collectivité ce qui favorise sa sociabilisation (notion d'échange, de gestion des émotions, de partage, de convivialité,...).

De notre côté professionnel, cela nous permet d'observer avec bienveillance chaque enfant, de découvrir ce qu'il aime ou n'aime pas afin de l'accompagner par le regard ou la parole dans son développement psycho-moteur et affectif.

Les jouets mis à disposition, le sont sans distinction d'âge ni de sexe. Chaque enfant est invité à se tourner vers ses centres d'intérêt. Les jouets proposés respectent nos valeurs de développement durable en favorisant des matières comme le bois ou recyclées dans le respect des normes de sécurité. Une ludothèque est mise à disposition des assistantes maternelles leur permettant d'emprunter de nouveaux jeux permettant de renouveler leurs propositions à domicile.





Espace d'activité

Détournement

Les jouets sont souvent détournés par les enfants : une poêle devient un chapeau...Ce détournement est très important au niveau de l'imaginaire des enfants dans leur développement. Il est donc encouragé.

Activités

Au moins une activité par jour est proposée aux enfants. Mais elle n'est pas imposée. Que ce soit chez les assistant(e)s maternel(le)s ou à la Crèche, les enfants vont donc avoir accès à un panel très important de jeux différents.

La ludothèque de la Crèche permet aussi à ces dernières d'emprunter des jeux pour renouveler leur stock.

Dans une démarche écologique nous proposons des activités à base de matériel de récupération.



Petite salle d'activité pour le collage, les puzzles, la peinture, le transvasement,...

Toute activité n'amène pas forcément de production à ramener chez soi mais permet dans tous les cas de la découverte et l'éveil moteur et sensoriel (exemple : activité sur le goût et l'odorat avec la proposition de fruits et légumes frais). Les enfants vivent pleinement le plaisir de l'instant présent.

Espace Snoezelen

La salle Snozelen permet de placer l'enfant dans une situation de libre choix : il évolue dans un espace sécurisant, appelant à la détente et proposant des solliciations sensorielles tant visuelles, auditives que tactiles.



Espace Snoezelen



Partenariats

Des partenariats sont noués avec des intervenants extérieurs (EPHAD, pompiers, police municipale,, école,...). Ces partenariats changent d'année en année. Ils apportent aux enfants et professionnels de nouvelles découvertes et ouvertures sur le monde extérieur.

Eveil culturel et artistique

Comptines

C'est un moment de partage et de convivialité, ritualisé chez certaines et à la Crèche.

Les chansons sont signées pour la majorité. Elles permettent d'éveiller les enfants aux rythmes et sonorités et d'apporter d'autres éléments de langage.



L'éveil culturel et artistique passe aussi par la découverte de la musique. En effet cette initiation permet une ouverture sur le monde et ses cultures, un développement de la motricité et des sens, une découverte du schéma corporel, un développement du langage du jeune enfant (musicalité des mots, les comptines enrichissent le vocabulaire, ...), une stimulation de la mémoire, développement de l'attention...

A cet effet un partenariat avec l'école de musique de Maintenon a été mis en place pour faire découvrir différents instruments de musique à travers des chansons et manipulations d'instruments.

Les histoires

L'accès aux livres donne la possibilité de sensibiliser l'enfant à la manipulation, à l'écoute et à l'observation, en l'invitant à partager des histoires. La manipulation exerce ses facultés motrices, favorise surtout dans ce contexte l'éveil et la découverte de l'enfant.

Le récit à l'enfant étend l'espace de sa compréhension, encourage le développement de son imaginaire, et repousse les frontières de sa connaissance, de son vocabulaire et de sa curiosité.

Comme pour les comptines, c'est un moment de partage, de convivialité et d'éveil culturel, ritualisé et signé ou non chez chacune des assistant(e)s maternel(le)s. Ce temps a aussi d'autres vertus :

- Retour au calme
- Apport langagier
- Support pour parler du vécu de l'enfant (identification aux personnages), puis mise à distance de son vécu ensuite...



Lire

Que ce soit à la Crèche ou chez l'assistant(e) maternel(le), des livres sont à disposition de chacun. Des histoires sont lues aussi régulièrement pour faire du lien avec ce que vit l'enfant au quotidien.

Une bibliothèque interne à la Crèche Familiale permet aux assistantes maternelles d'emprunter des livres.

Pour raconter des histoires, d'autres support peuvent être utilisés tels que des kamishibaïs, tapis de lecture,...

Cette diversité de supports accentue le bain de langage dont ont besoin les enfants et ouvre leur esprit à différentes cultures et à l'acceptation des différences de chacun.

Les animaux

Les assistantes maternelles peuvent avoir des animaux chez elles. Cette cohabitation peut permettre à l'enfant de développer des formes de relations adaptées d'empathie avec les animaux domestiques, et augmenter ses apprentissages de manière ludique.

Principe 6 de la Charte nationale pour l'accueil du Jeune Enfant

Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

Découverte du monde extérieur



Le jardin

Certain(e)s assistant(e)s maternel(le)s possèdent un jardin. C'est un endroit qui favorise la découverte et l'exploration de la nature.

La Crèche Familiale dispose, elle aussi, d'un endroit clôturé ayant une vision sur l'école maternelle. Ce jardin est aménagé en fonction des saisons, des projets (motricité, potager...).

Ils permettent d'explorer en toute sécurité un environnement différent tout en sensorialité et qui évolue au fil des saisons.

Découverte du monde extérieur

Les promenades avec les enfants sont diverses et variées (parc, ville, marché...) et ont des finalités parfois très différentes. Elles permettent de s'aérer, bouger (et donc développer la motricité globale), de rencontrer d'autres personnes, d'éduquer sur les dangers tels que la route, de faire le lien entre certaines activités et la sortie (ramassage de « trésors » réutilisés lors de collage, ...).

Elles sont sources d'échanges (signés et oraux) avec les enfants et donnent un rythme aux tout-petits ayant des nuits difficiles grâce à la lumière naturelle. Chaque assistant(e) maternel(le) sort dès que le rythme des plus petits et le temps le lui permet.

En conclusion tout est source d'activité d'éveil et de découverte du monde ainsi que d'apprentissage, que ce soit à la Crèche familiale ou chez les assistant(e)s maternel(le)s.

Les besoins du quotidien

Les besoins de l'enfant représentent une partie essentielle du quotidien. Les soins donnés pour les satisfaire permettent de créer un lien privilégié avec cet enfant. C'est un temps de partage, de communication et d'échanges signés ou verbaux. Ils permettent aussi de mieux connaitre l'enfant, ses « spécificités », de l'observer car il s'agit d'un moment privilégié en tête à tête avec l'adulte.

Les soins d'hygiène

Le moment du change est réalisé dans un environnement sécurisant qui respecte la pudeur et l'intimité de l'enfant. Les gestes sont réalisés avec douceur et visent à son bien-être.

C'est un moment privilégié entre l'enfant et son assistante maternelle.

L'observation est encore une fois importante. Elle permet de s'adapter au développement de chaque enfant. Quel que soit son âge, l'enfant est sollicité par l'adulte pour participer activement au change.



Changer la couche

Les tout petits sont installés sur des plans de change. Les plus grands, s'ils le souhaitent peuvent être accompagnés vers un change debout, participant en enlevant leur pantalon, allant chercher une couche propre. Ils ont le droit de vouloir faire tout seul un jour et de ne pas vouloir le lendemain.

L'acquisition de la continence est un travail de partenariat réalisé entre les familles et les professionnels (assistant(e)s maternel(le)s et équipe pédagogique). L'important étant d'être cohérent et d'accompagner, ensemble, l'enfant vers cette acquisition à condition qu'il soit prêt et qu'il en manifeste le désir.

Cette acquisition est progressive et fluctuante en fonction du développement et des émotions de l'enfant. Nous proposons régulièrement dans cette période un passage aux toilettes ou au pot qui n'est pas imposé. Durant cette phase, il peut y avoir des « petits oublis » que les professionnels verbalisent de manière rassurante aux enfants afin que ceux-ci se sentent respectés et ne le vivent pas comme un échec.

Le sommeil

Dormir est un besoin vital essentiel pour le développement de l'enfant. Il est réparateur autant que constructeur. En effet l'hormone de croissance est sécrétée principalement pendant ces temps de repos.

Ce dernier joue aussi un rôle déterminant dans la mémorisation et les apprentissages. Il est donc nécessaire de respecter le rythme de sommeil propre à chaque enfant.



Dormir

Aucun enfant n'est donc réveillé, s'il dort, c'est qu'il en a besoin. Dans le même esprit, à leur arrivée les assistant(e)s maternel(le)s sont très attentives aux signes de fatigue exprimés par les tout-petits (se touche l'oreille, se frotte les yeux,...).

Elles essayent donc de les coucher à ces moments-là. La sieste de l'après-midi ne s'instaure chez les plus grands que plus tard car bien souvent ils n'ont plus besoin de dormir le matin. Les couchers et levers sont échelonnés en fonction des besoins des enfants.

A cet effet chaque assistant(e) maternel(le) dispose d'un espace personnalisé et sécurisé pour chaque enfant qui apporte un cadre rassurant permettant l'endormissement. Il peut varier selon les années en fonction des besoins de chaque enfant. Elles essayent de respecter au maximum les rituels d'endormissement mis en place au domicile des enfants (CD de comptine avec la voix des parents, t-shirt avec l'odeur des parents, doudou, tétine...) Rituels qui peuvent évoluer en fonction des enfants et au fil de l'accueil. Ils peuvent être individuels ou collectifs. Pour les plus petits dormant encore le matin, un espace de sommeil leur est aussi dédié à la Crèche.



Nous allons régulièrement dans l'espace de sommeil pour veiller à ce que tous les enfants dorment bien et que la température est correcte.

Les repas

Le repas, quel qu'il soit, est un temps de convivialité, de plaisir, de partage, d'éveil gustatif. Il peut aussi être ludique.

Des sorties au marché, des ateliers culinaires sont proposés aux enfants, participant ainsi à la découverte des aliments.

Là encore il est important de respecter les rythmes, quantités et textures de chacun, tout en assurant une alimentation variée et équilibrée.



La nourriture est proposée et non imposée. L'autonomie est favorisée avec la proposition par exemple de la double cuillère pour les plus jeunes, d'une vaisselle adaptée aux tout-petits, l'installation à une petite table avec des chaises adaptées pour les plus grands...

L'allaitement maternel est facilité en fonction du choix des parents. Les mamans ont la possibilité de tirer leur lait et de l'apporter, tout en respectant un protocole d'hygiène.

Le partenariat avec l'assistant(e) maternel(le) concernant la diversification alimentaire est primordiale. L'assistant(e) maternel(le) ne commencera celle-ci qu'une fois que les parents l'auront entamé et respectera les choix culturels ou religieux de la famille tant que cela ne nuit pas à la santé de l'enfant et à l'accueil en collectivité.

Un PAI en lien avec le médecin de la crèche pourra être établi en fonction des besoins des enfants et d'éventuelles intolérances ou allergies.

Savoir grandir et se dire au revoir

L'autonomie

L'autonomie, c'est apprendre à faire seul, petit à petit, à son propre rythme tout en s'amusant. Chaque enfant a des compétences dès son plus jeune âge. Il suffit de leur faire confiance et de les accompagner. L'autonomie nécessite de la patience, de la cohérence, de la répétition, des limites, de la valorisation, des mots, des sourires et des signes.

C'est un apprentissage au quotidien. Elle demande du temps et n'est pas linéaire car elle dépend de l'âge de l'enfant, de son développement, de son envie. Parfois des « retours en arrière » surviennent. Ils correspondent en fait au désintérêt provisoire de l'enfant devant une tâche qu'il sait accomplir.

Il y en a tellement de nouvelles à acquérir !
Pour chaque acte de la vie quotidienne, l'enfant est invité progressivement à s'autonomiser et à participer : motricité, sommeil/séparation, alimentation, s'habiller/se déshabiller, le jeu, le rangement, les émotions... sans oublier la continence !

Si l'autonomie favorise le passage vers le monde scolaire, rien ne sert de se précipiter, tout se fera en temps et en heures. Notre rôle en tant qu'adulte est de les accompagner mais à eux d'initier leurs premiers mouvements, pas à pas lorsqu'ils seront prêts.

Principe 4 de la Charte nationale pour l'accueil du Jeune Enfant

Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir

L'école

La préparation au passage à l'école maternelle se fait progressivement. C'est un sujet dont nous parlons à travers les histoires et comptines. Nous organisons aussi l'année de la rentrée en maternelle de l'enfant au moins une visite à l'école maternelle.

Les enfants peuvent ainsi s'immerger dans une classe, accompagnés de leur assistante maternelle et participer aux activités proposées aux enfants scolarisés. Cela permet aussi à l'enfant de confronter ses émotions souvent ambigües (fierté/anxiété) au sujet de l'école à la réalité. L'accueil chaleureux des écoliers est d'une grande aide pour eux !

Projet d'évaluation de la qualité d'accueil en EAJE

Le décret du 1er avril 2025 modifie les procédures relatives aux demandes d'autorisations (création, extension, transformation, renouvellement) des EAJE et introduit un 4ème volet obligatoire dans le projet d'établissement : Le projet d'évaluation de la qualité d'accueil. En Crèche Familiale, il concerne chaque assistant maternel à son domicile mais aussi la Crèche en elle-même et le personnel pédagogique.

Présentation de l'EAJE Gestionnaire :

Nom de l'EAJE :
Adresse :
Nombre de places agréées (PMI) :
Nombre de salarié·e·s :

Niveaux de la grille d'évaluation :

1 = Non mis en œuvre / à créer
2 = En cours / partiellement appliqué
3 = Satisfaisant / conforme
4 = Très satisfaisant / intégré et maîtrisé

Accueil et bien-être de l'enfant

Critère	Observation/Indicateur	Niveau (1-4)	Commentaires Pistes d'amélioration
L'accueil individuel est chaleureux et sécurisant	L'adulte se rend disponible, appelle l'enfant par son prénom		
Respect du rythme de chaque enfant	Sommeil, repas, changes adaptés		
Interactions adulte/enfant bienveillantes	Ton de voix, attitude, écoute		
L'enfant est acteur de ses jeux	Libre choix des activités		

Environnement et aménagement des espaces

Critère	Observation/Indicateur	Niveau (1-4)	Commentaires Pistes d'amélioration
Les espaces sont adaptés à l'âge et aux besoins des enfants	Zone motricité, calme, jeux symboliques...		
Le matériel est propre, sécurisé et en bon état	Vérifications régulières, renouvellement		
L'espace favorise l'autonomie et la sécurité affective	Circulation fluide, repères visuels, coin refuge, boîte à doudous		

Partenariat avec les familles

Critère	Observation/Indicateur	Niveau (1-4)	Commentaires/Pistes d'amélioration
Les parents sont accueillis avec respect et écoute	Echanges quotidiens, attitude bienveillante		
L'équipe informe les familles sur le projet et la vie de la structure	Affichages, mails, réunions thématiques en fonction des besoins, diffusion des supports, petit journal interne		
Les parents sont associés aux projets ou temps de vie de l'établissement	Ateliers, fêtes, Journal de la structure		

Travail d'équipe et dynamique professionnelle

Critère	Observation/Indicateur	Niveau (1-4)	Commentaires/Pistes d'amélioration
L'équipe partage des valeurs et un projet commun	Références éducatives claires, projet connu de tous, journées pédagogiques		
La communication interne est fluide	Réunions régulières, transmissions d'informations		
Les professionnels sont soutenus et formés	Accès à la formation continue, analyse de pratiques		

Projet éducatif et amélioration continue

Critère	Observation/Indicateur	Niveau (1-4)	Commentaires/Pistes d'amélioration
Le projet éducatif est formalisé, vivant et partagé	Référentiel au cadre national, révisions périodiques		
L'équipe évalue régulièrement ses pratiques	Auto-évaluations, retours d'expériences		
Des actions d'amélioration sont planifiées et suivies	Plan d'action, suivi des indicateurs, formations et journées pédagogiques		

Sécurité, Santé et bientraitance

Critère	Observation/Indicateur	Niveau (1-4)	Commentaires Pistes d'amélioration
Les protocoles de santé et d'hygiène sont respectés et évoluent	Révision régulière en collaboration avec le médecin, hygiène des mains, entretien des locaux, soins		
Les mesures de prévention de la maltraitance sont connues	Procédures d'alerte		
Les enfants sont accompagnés avec respect de leur intimité	Changes, repas, sommeil dans le respect de l'enfant		

Les outils d'évaluation

Tous ces critères seront évalués grâce à des outils instaurés dans notre structure :

- Questionnaires de satisfaction annuels adressés aux familles
- Réunion d'équipe annuelle de présentation des résultats des questionnaires et d'auto-évaluation aussi bien des assistantes maternelles que de l'équipe pédagogique. Suite à ces résultats, des pistes d'améliorations seront travaillées.
- Fiches de suivi des incidents et d'observations en cas de situation de malaise, conflits, adaptations difficiles, ...

Les outils de restitution

Les outils de restitution vont permettre de partager avec l'ensemble des acteurs concernés les connaissances et informations et d'identifier les pistes d'amélioration et d'évolution.

- Bilan annuel quantitatif et qualitatif de la structure, intégrant cette évaluation et les pistes d'amélioration associées.
- Affichage de cette évaluation dans les locaux de la Crèche Familiale.
- Suivi du plan d'action concernant ces pistes d'amélioration et retour lors d'une réunion annuelle de l'équipe

Conclusion

Ce projet d'établissement incarne notre volonté de proposer un accueil de qualité, respectueux des besoins du jeune enfant et de sa famille.

Il définit un cadre structurant et cohérent au service du développement global et harmonieux de l'enfant.

Ce document constitue une référence pour l'ensemble des professionnels de la structure. Il guide les pratiques, alimente la réflexion et favorise une dynamique d'évaluation continue.

Ce projet demeure un document vivant, afin de rester en adéquation avec les évolutions du champ de la petite enfance et les besoins des enfants et des familles.



Au revoir